

NOM ASSOCIATION DE REMPLACEMENT :

N° Association de remplacement : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19

Je soussigné Age : < 40 ans > 40 ans

Adresse Code Postal Commune

Atteste avoir participé aux réunions ci-dessous :

Date de l'absence	Motif de l'absence (à cocher)	Organisme convoquant	Objet de la réunion	Lieu de la réunion	Date du remplacement	A remplir par l'association		
						Nb heures remplacement	Nb heures d'heures aidées	Nb heures non aidées
Journée	1/2 journée	Mandat syndical	Dévelop. agricole	Format prof.	Mandat électif			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			



A transmettre à l'association directement ou par l'intermédiaire de l'agent avec la feuille de présence de remplacement.
Le délai de transmission est de 60 jours maximum entre date de remplacement et date d'arrivée à SR Manche.

Fait à :

.....

Signature de l'exploitant :

Visa de l'Association et signature :

Conditions particulières au dos de cette attestation

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Conditions particulières

	Définition	Montant de l'aide *		Nb de jours éligibles / an
		½ journée (mini 3,5 heures de remplacement)	Journée (mini 7 heures de remplacement)	
Mandat syndical	C'est la présence d'un membre élu du syndicat à une réunion prévue par ses statuts (conseil d'administration, bureau, A.G., commissions...) C'est le temps passé par des responsables du syndicat (Président, Trésorier, ...) pour la préparation et la mise en œuvre des réunions prévues par les statuts. Fournir obligatoirement avec votre attestation les bons pour subvention équivalents qui vous seront délivrés par votre syndicat.	52,50 €	105 €	En fonction de la dotation de votre syndicat
Développement agricole	C'est la présence d'un actif agricole à des actions d'information, de démonstration, d'expérimentation, de conseil, d'animation ou de pilotage de projet, de conduite d'étude.... Quel qu'en soit l'organisme dispensateur en lien direct avec le développement agricole. Sont exclues toutes les réunions statutaires : assemblée générale, conseil d'administration, bureau etc...	35 €	70 €	10 jours 12 jours pour les JA
Formation professionnelle	C'est la présence d'un actif agricole à des formations qualifiantes ou non, à caractère individuel ou collectif en lien direct avec le développement agricole (stage courte durée, parcours installation, promotion collective, remise à niveau, formation des responsables...)			
Mandat électif	C'est la présence d'un actif agricole élu (conseiller municipal, départemental, régional,...) à une réunion au titre de son mandat.	17,50€	35 €	5 jours

* Tarifs donnés à titre indicatif et qui peuvent évoluer sous conditions du financement par le CASDAR et/ou de la région NORMANDIE.
En application de l'article 441-7 du Code Pénal, le signataire de la présente attestation reconnaît s'exposer à des poursuites judiciaires en cas de fausses déclarations de sa part. Le remplacement, dès lors qu'il n'aura pu être effectué le jour de l'absence, pourra être effectué dans un délai maximum de 3 mois.